

L'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

2/3

l'amortissement dégressif



OBJECTIF DU DOSSIER :
**« ETRE CAPABLE D'ETABLIR LE PLAN
D'AMORTISSEMENT D'UNE IMMOBILISATION
SELON LE MODE DEGRESSIF »**

Prérequis :

- Amortissement linéaire (dossier 1/3)
- Comptes annuels : bilan, compte de résultat
- mathématiques : taux, prorata temporis

Rappels sur l'amortissement linéaire

Grâce au dossier n°1, vous avez appris quels étaient les biens amortissables et comment établir un plan d'amortissement selon le mode linéaire.

Avant de continuer, nous allons vérifier vos connaissances avec quelques questions.

1. Expliquez en quelques mots pourquoi une entreprise ne peut pas amortir le terrain dont elle est propriétaire.

.....

2. Expliquez pourquoi une entreprise ne peut pas amortir ses stocks.

.....

3. Complétez la fiche d'immobilisation pour un ordinateur de 900 €, acheté le 15/03/2004 et mis en service le 20/03/2004, amorti sur 3 ans selon le mode linéaire.

Fiche d'immobilisation		Désignation :		
Coût d'acquisition :		Durée d'utilisation :		
Date d'acquisition :		Système d'amortissement :		
Date de mise en service :		Taux :		
Années	Valeur d'origine	Annuité d'amortissement	Annuités cumulées	Valeur nette comptable

3. L'amortissement a-t-il une incidence directe sur la trésorerie de l'entreprise ?

.....

4. Quel est l'impact direct de l'amortissement de l'ordinateur sur le bilan au 31/12/2006 ?

BILAN AU 31/12/2006				
ACTIF				PASSIF
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	
Matériel	

5. Impact de l'amortissement de l'ordinateur sur le bénéfice de l'exercice 2006 ?

.....

Correction :

1. Expliquez en quelques mots pourquoi une entreprise ne peut pas amortir le terrain dont elle est propriétaire.

Parce que, même si il peut perdre de sa valeur, cette perte n'est pas irréversible.

2. Expliquez pourquoi une entreprise ne peut pas amortir ses stocks.

Parce que ce n'est pas une immobilisation.

3. Complétez la fiche d'immobilisation pour un ordinateur de 900 € acheté le 15/03/2004 et mis en service le 20/03/2004, amorti sur 3 ans selon le mode linéaire.

Fiche d'immobilisation		Désignation : ordinateur		
Coût d'acquisition : 900		Durée d'utilisation : 3 ans		
Date d'acquisition : 15/03/04		Système d'amortissement : linéaire		
Date de mise en service : 20/03/04		Taux : 33,33 %		
Années	Valeur d'origine	Annuité d'amortissement	Annuités cumulées	Valeur nette comptable
2004	900	233	233	667
2005	900	300	533	367
2006	900	300	833	67
2007	900	67	900	0

3. L'amortissement a-t-il une incidence directe sur la trésorerie de l'entreprise ?

Non : c'est l'achat initial de l'immobilisation qui génère une sortie de trésorerie.

4. Quel est l'impact de l'amortissement de l'ordinateur sur le bilan au 31/12/2006 ?

BILAN AU 31/12/2006				
ACTIF				PASSIF
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	
Matériel	900	833	67	

5. Impact direct de l'amortissement de l'ordinateur sur le bénéfice de l'exercice 2006 ?

- 300 €(charge comptable)

Qu'est-ce que l'amortissement dégressif ?



Avant d'apprendre à établir un plan d'amortissement selon le mode dégressif, un petit apport théorique est nécessaire afin de bien comprendre les enjeux de ces calculs.

Vous savez maintenant que l'amortissement linéaire a pour buts :

- de constater l'usure des immobilisations à l'actif du bilan,
- d'étaler la charge comptable de l'achat de l'immobilisation sur les exercices durant lesquels elle va être utilisée.

Vous savez également que les annuités d'amortissement sont des charges comptables et que – comme presque toutes les charges – elles sont déductibles de l'impôt sur les bénéfices. L'amortissement linéaire permet donc de réaliser une économie d'impôt.

L'amortissement dégressif poursuit les mêmes buts et permet également de réaliser une économie d'impôt mais cette **économie d'impôt est réalisée plus rapidement** qu'avec le mode linéaire (vous comprendrez pourquoi en étudiant les calculs du plan d'amortissement).

Ainsi, l'amortissement dégressif est un « cadeau » de l'Administration fiscale aux entreprises pour les inciter à investir.

Seuls les biens d'équipement peuvent être amortis selon le mode dégressif : matériel industriel, matériel de recherche, installations de stockage, etc Ainsi, les bâtiments sont théoriquement exclus du bénéfice de l'amortissement dégressif.

Objectif n°1 : établir le plan d'amortissement d'un bien selon le mode dégressif (acquisition en début d'année)

Le plan d'amortissement d'une table de cuisson de 6 000 € HT est le suivant lorsqu'elle est amortie selon le mode linéaire :

Fiche d'immobilisation		Système d'amortissement : linéaire		
Désignation : Matériel, table de cuisson Coût d'acquisition : 6 000 € Date d'acquisition : 01/01/2003 Date de mise en service : 01/01/2003		Durée d'utilisation : 5 ans Taux d'amortissement : 20%		
Année	Valeur d'origine	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette comptable
2003	6 000	1 200	1 200	4 800
2004	6 000	1 200	2 400	3 600
2005	6 000	1 200	3 600	2 400
2006	6 000	1 200	4 800	1 200
2007	6 000	1 200	6 000	0

En utilisant le mode dégressif, le plan d'amortissement de la même table de cuisson devient le suivant :

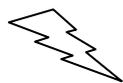
Fiche d'immobilisation		Système d'amortissement : dégressif		
Désignation : Matériel, table de cuisson Coût d'acquisition : 6 000 € Date d'acquisition : 01/01/2003 Date de mise en service : 01/01/2003		Durée d'utilisation : 5 ans Taux d'amortissement linéaire: 20% Coefficient : 1,75 Taux d'amortissement dégressif : 35%		
Année	Valeur d'origine	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette comptable
2003	6 000	2 100	2 100	3 900
2004	6 000	1 365	3 465	2 535
2005	6 000	887	4 352	1 648
2006	6 000	824	5 176	824
2007	6 000	824	6 000	0

En observant cet exemple, quelles différences remarquez-vous entre les deux tableaux ?

- sur le taux d'amortissement :
- sur la répartition de la charge d'amortissement pendant les 5 années d'utilisation :

Correction :

Il y a deux différences essentielles entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif :



1. Différence sur le taux :

Vous avez dû remarquer que le taux d'amortissement dégressif était supérieur à celui de l'amortissement linéaire : 35 % en dégressif contre 20 % en linéaire.

Cela explique pourquoi la première annuité est plus importante en dégressif qu'en linéaire :

- linéaire : $6\,000 * 20/100 = 1\,200$ €

- dégressif : $6\,000 * 35/100 = 2\,100$ €

En fait, le taux de l'amortissement dégressif s'obtient en multipliant le taux de l'amortissement linéaire par un coefficient déterminé par l'administration fiscale.

Pour les immobilisations acquises depuis le 01/01/2001, le coefficient est le suivant :

Durée d'amortissement	Coefficient
3 - 4 ans	1,25
5 - 6 ans	1,75
7 ans et plus	2,25

Retenez la formule suivante :



Taux d'amortissement dégressif = taux linéaire * coefficient

Exercice d'application : complétez le tableau avec les taux d'amortissement :

Bien	Valeur	Durée utilisation	Taux linéaire	Coef.	Taux dégressif
Ordinateur	1 000	3 ans			
Table	500	6 ans			
Chambre froide	15 000	10 ans			

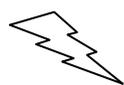
Puis calculez la première annuité d'amortissement dégressif (acquisition au 01/01)

Bien	Valeur	Taux dégressif	Annuité
Ordinateur	1 000		
Table	500		
Chambre froide	15 000		

Correction :

Bien	Valeur	Durée utilisation	Taux linéaire	Coef.	Taux dégressif	1 ^{ère} annuité en mode dégressif
Ordinateur	1 000	3 ans	33,33 %	1,25	41,66%	417
Table	500	6 ans	16,67 %	1,75	29,17%	146
Chambre froide	15 000	10 ans	10 %	2,25	22,5%	3 375

Continuons avec la seconde différence entre l'amortissement dégressif et linéaire.



2. Différence sur la répartition de l'amortissement :

Vous avez dû remarquer que les annuités d'amortissement sont constantes pour l'amortissement linéaire (d'où son nom !) alors qu'elles sont très importantes au début puis diminuent par la suite pour l'amortissement dégressif (d'où son nom !).

Cette différence est due au mode de calcul des annuités d'amortissement. Vous savez que le montant de la première annuité s'obtient comme suit :

1^{ère} annuité = valeur brute * taux d'amortissement dégressif

Mais comment sont calculées les annuités suivantes ?

Pour le savoir, reprenons les premières lignes du plan d'amortissement de notre table de cuisson, et essayons de comprendre comment sont calculées les annuités des exercices 2004 et 2005:

Désignation : Matériel, table de cuisson		Durée d'utilisation : 5 ans		
Coût d'acquisition : 6 000 €		Taux d'amortissement linéaire: 20%		
Date d'acquisition : 01/01/2003		Coefficient : 1,75		
Date de mise en service : 01/01/2003		Taux d'amortissement dégressif : 35%		
Année	Valeur d'origine	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette comptable
2003	6 000	2 100	2 100	3 900
2004	6 000	1 365	3 465	2 535
2005	6 000	887	4 352	1 648

Selon vous, sur quelle base est appliqué le taux d'amortissement dégressif ?

Pour trouver la bonne réponse, faites les calculs pour 2004 (annuité = 1 365 €) :

- la valeur d'origine (= valeur brute) $6\,000 * 35/100 = \dots\dots\dots$
- la valeur nette de l'année précédente $3\,900 * 35/100 = \dots\dots\dots$
- la valeur nette de l'année en cours $2\,535 * 35/100 = \dots\dots\dots$

Vérifiez votre réponse en calculant l'annuité 2005 :

$\dots\dots\dots * 35/100 = 887 \text{ €}$

Correction :

Les annuités d'amortissement dégressif sont calculées comme suit :

annuité = taux d'amortissement * valeur nette de fin d'exercice précédent

Retenez :

**Annuité = taux d'amortissement *
valeur résiduelle après amortissements antérieurs**

A vous de compléter le tableau d'amortissement d'une chambre froide de 15 000 € amortie sur 10 ans selon le mode dégressif :

Désignation : chambre froide				Durée d'utilisation : 10 ans	
Coût d'acquisition : 15 000 €				Taux d'amortissement linéaire: 10%	
Date d'acquisition : 01/01/2004				Coefficient : 2,25	
Date de mise en service : 01/01/2004				Taux d'amortissement dégressif :	
Année	Valeur brute	Valeur nette avant annuité	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
2004	15 000	15 000	3 375	3 375	11 625
2005	15 000	11 625	2 616	5 991	9 009
2006	15 000	9 009			
2007	15 000				
2008	15 000				
2009	15 000				

Vous devez arriver à une valeur nette après annuité de 3 250 € au 31/12/2009.

Si ce n'est pas le cas, étudiez la correction pour l'année 2006 :

Année	Valeur brute	Valeur nette avant annuité	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
2006	15 000	9 009	2 027	8 018	6 982

Annuité 2006 = $9\,009 * 22,5/100 = 2\,027$

Annuité cumulée 2006 = $5\,991 + 2\,027 = 8\,018$

Valeur nette après annuité 2006 = $15\,000 - 8\,018 = 9\,009 - 2\,027 = 6\,982$

Valeur nette avant annuité 2007 = valeur nette après annuité 2006 = 6 982 €

Puis retournez corriger vos chiffres pour obtenir le bon montant au 31/12/2009.

Correction :

Désignation : chambre froide Coût d'acquisition : 15 000 € Date d'acquisition : 01/01/2004 Date de mise en service : 01/01/2004			Durée d'utilisation : 10 ans Taux d'amortissement linéaire: 10% Coefficient : 2,25 Taux d'amortissement dégressif : 22,5%		
Année	Valeur brute	Valeur nette avant annuité	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
2004	15 000	15 000	3 375	3 375	11 625
2005	15 000	11 625	2 616	5 991	9 009
2006	15 000	9 009	2 027	8 018	6 982
2007	15 000	6 982	1 571	9 589	5 411
2008	15 000	5 411	1 218	10 806	4 194
2009	15 000	4 194	944	11 750	3 250

Vous pouvez maintenant compléter le tableau suivant avec les termes ci-dessous :

Valeur d'origine	Taux d'amortissement	Valeur nette avant annuité	Annuité amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
Valeur brute = Prix d'achat HT + frais d'installation + frais de transport	Taux = 100 / durée d'utilisation *	Annuité = *	Annuité cumulée précédente +	Valeur brute -

Termes à placer :

- Annuité cumulée
- Valeur nette avant annuité de l'exercice
- Annuité de l'exercice
- Coefficient
- Taux dégressif
- Valeur nette après annuité exercice précédent

Correction :

Valeur d'origine	Taux d'amortissement	Valeur nette avant annuité	Annuité amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
Valeur brute = Prix d'achat HT + frais d'installation + frais de transport	Taux = 100 / durée d'utilisation * <i>Coefficient</i>	<i>Valeur nette après annuité exercice précédent</i>	Annuité = <i>Valeur nette avant annuité de l'exercice</i> * <i>Taux dégressif</i>	Annuité cumulée précédente + <i>Annuité de l'exercice</i>	Valeur brute - <i>Annuité cumulée</i>

Vous devriez maintenant être capable de calculer les 3 premières annuités d'amortissement d'un ordinateur acheté pour 3 000 € le 01/01/2004 et amorti sur 5 ans selon le mode dégressif :

Désignation : ordinateur Coût d'acquisition : 3 000 € Date d'acquisition : 01/01/2004 Date de mise en service : 01/01/2004			Durée d'utilisation : 5 ans Taux d'amortissement linéaire : Coefficient : Taux d'amortissement dégressif :		
Année	Valeur brute	Valeur nette avant annuité	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
2004					
2005					
2006					

Vous devez trouver une valeur nette comptable après annuité de 824 € au 31/12/2006. Si ce n'est pas le cas, allez voir la correction page suivante avant de continuer.

Mais comment terminer ce plan d'amortissement ?

Nous pourrions continuer très longtemps à multiplier la valeur nette comptable par le taux d'amortissement avant d'arriver enfin à une valeur nette de zéro. En fait, cela prendrait exactement 20 ans (vous pouvez vérifier vous-même cette affirmation si vous en avez envie !)

...mais nous savons que cet ordinateur ne sera utilisé que pendant 5 ans : il nous faut donc trouver une autre méthode pour finir notre tableau.



En fait, la solution retenue consiste à revenir à l'amortissement linéaire lorsque le taux dégressif devient inférieur au taux linéaire calculé sur la durée restante.

Dans le cas de notre ordinateur amorti sur 5 ans selon le mode dégressif, le calcul est le suivant :

Année	Nombre d'années d'amortissement restant	Taux linéaire correspondant	Taux dégressif	Taux retenu
2004	5	20 %	35 %	35 %
2005	4	25 %	35 %	35 %
2006	3	33,33 %	35 %	35 %
2007	2	50 %	35 %	50 %
2008	1	100 %	35 %	100 %

Explication du tableau :

- en 2005, il reste 4 années d'amortissement pour l'ordinateur, ce qui correspond à un taux d'amortissement linéaire de 25 %. Le taux linéaire étant inférieur au taux dégressif (35 %), on utilise donc le taux dégressif.
- en 2006, il reste 3 années d'amortissement, ce qui correspond à un taux linéaire de 33,33 %, qui est **inférieur** au taux dégressif. On conserve donc le taux dégressif.
- en 2007, il reste 2 années d'amortissement, ce qui correspond à un taux linéaire de 50 %, qui est **supérieur** au taux dégressif. On retiendra donc le taux linéaire.
- en 2008, il reste 1 années d'amortissement, ce qui correspond à un taux linéaire de 100 %, qui est **supérieur** au taux dégressif. On retiendra donc le taux linéaire.

Cela nous donne donc le plan d'amortissement suivant :

- pour les 3 premières années :

Désignation : ordinateur			Durée d'utilisation : 5 ans		
Coût d'acquisition : 3 000 €			Taux d'amortissement linéaire : 20 %		
Date d'acquisition : 01/01/2004			Coefficient : 1,75		
Date de mise en service : 01/01/2004			Taux d'amortissement dégressif : 35 %		
Année	Valeur brute	Valeur nette avant annuité	Taux d'amortissement	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée
2004	3 000	3 000	35%	1 050	1 050
2005	3 000	1 950	35%	683	1 733
2006	3 000	1 268	35%	444	2 176

- et pour les 2 dernières années :

2007	3 000	824	50%	412	2 588
2008	3 000	412	100%	412	3 000

A vous de compléter le tableau suivant, pour la chambre froide de la page 7, amortie sur 10 ans selon le mode dégressif :

Année	Nombre d'années d'amortissement restant	Taux linéaire correspondant	Taux dégressif	Taux retenu
2004				
2005				
2006				
2007				
2008				
2009				
2010				
2011				
2012				
2013				

Allez vérifier votre réponse page suivante avant de continuer plus loin.

Vous devriez maintenant pouvoir compléter son plan d'amortissement :

Désignation : chambre froide Coût d'acquisition : 15 000 € Date d'acquisition : 01/01/2004 Date de mise en service : 01/01/2004			Durée d'utilisation : 10 ans Taux d'amortissement linéaire: 10% Coefficient : 2,25 Taux d'amortissement dégressif : 22,5%		
Année	Valeur brute	Valeur nette avant annuité	Taux amortissement	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée
2004	15 000	15 000	22,5%	3 375	3 375
2005	15 000	11 625	22,5%	2 616	5 991
2006	15 000	9 009	22,5%	2 027	8 018
2007	15 000	6 982	22,5%	1 571	9 589
2008	15 000	5 411	22,5%	1 218	10 806
2009	15 000	4 194	22,5%	944	11 750
2010					
2011					
2012					
2013					

Correction 1 :

Année	Nombre d'années d'amortissement restant	Taux linéaire correspondant	Taux dégressif	Taux retenu
2004	10	10 %	22,5 %	22,5 %
2005	9	11,1 %	22,5 %	22,5 %
2006	8	12,5 %	22,5 %	22,5 %
2007	7	14,3 %	22,5 %	22,5 %
2008	6	16,7 %	22,5 %	22,5 %
2009	5	20 %	22,5 %	22,5 %
2010	4	25 %	22,5 %	25 %
2011	3	33,33 %	22,5 %	33,33 %
2012	2	50 %	22,5 %	50 %
2013	1	100 %	22,5 %	100 %



Retournez page précédente pour la suite de l'exercice.

Correction 2 :

Désignation : chambre froide Coût d'acquisition : 15 000 € Date d'acquisition : 01/01/2004 Date de mise en service : 01/01/2004				Durée d'utilisation : 10 ans Taux d'amortissement linéaire : 10% Coefficient : 2,25 Taux d'amortissement dégressif : 22,5%	
Année	Valeur brute	Valeur nette avant annuité	Taux amortissement	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée
2004	15 000	15 000	22,5%	3 375	3 375
2005	15 000	11 625	22,5%	2 616	5 991
2006	15 000	9 009	22,5%	2 027	8 018
2007	15 000	6 982	22,5%	1 571	9 589
2008	15 000	5 411	22,5%	1 218	10 806
2009	15 000	4 194	22,5%	944	11 750
2010	15 000	3 250	25,0%	813	12 562
2011	15 000	2 438	33,3%	813	13 375
2012	15 000	1 625	50,0%	813	14 187
2013	15 000	813	100,0%	813	15 000

Objectif n°2 : établir le plan d'amortissement d'un bien selon le mode dégressif (acquisition en cours d'année)

Comme nous l'avons déjà remarqué dans le dossier précédent, un amortissement qui démarre le 1^{er} janvier est assez rare. Le plus souvent, les acquisitions se font en cours d'exercice.

Vous avez appris à calculer une annuité d'année incomplète (première et dernière année du plan d'amortissement) en appliquant un prorata temporis. Mais il existe encore quelques différences entre le mode d'amortissement dégressif et le mode linéaire qu'il vous faut étudier.

Pour cela, observons les deux plans d'amortissements suivants, concernant une table de cuisson acquise et mise en service le 15/03/2003 et amortie sur 5 ans :

1. selon le mode **linéaire** :

Fiche d'immobilisation			Système d'amortissement : linéaire	
Désignation : Matériel, table de cuisson Coût d'acquisition : 6 000 € Date d'acquisition : 15/03/2003 Date de mise en service : 15/03/2003			Durée d'utilisation : 5 ans Taux d'amortissement : 20%	
Année	Valeur d'origine	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette comptable
2003	6 000	950	950	5 050
2004	6 000	1 200	2 150	3 850
2005	6 000	1 200	3 350	2 650
2006	6 000	1 200	4 550	1 450
2007	6 000	1 200	5 750	250
2008	6 000	250	6 000	0

2. selon le mode **dégressif** :

Fiche d'immobilisation			Système d'amortissement : dégressif	
Désignation : Matériel, table de cuisson Coût d'acquisition : 6 000 € Date d'acquisition : 15/03/2003 Date de mise en service : 15/03/2003			Durée d'utilisation : 5 ans Taux d'amortissement linéaire: 20% Coefficient : 1,75 Taux d'amortissement dégressif : 35%	
Année	Valeur d'origine	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette comptable
2003	6 000	1 750	1 750	4 250
2004	6 000	1 488	3 238	2 763
2005	6 000	967	4 204	1 796
2006	6 000	898	5 102	898
2007	6 000	898	6 000	0

Quelle différence remarquez vous concernant la date de fin d'amortissement ?

.....

Réponse :

L'amortissement linéaire s'étale sur la durée d'utilisation réelle de l'immobilisation (5 ans à partir de sa mise en service). Il se termine donc le 14/03/2008 et concerne 6 exercices comptables.

En revanche, l'amortissement dégressif se termine le 31/12/2007 et ne concerne que 5 exercices comptables, même si la première année n'est pas complète.

Retenez :

Même si l'amortissement dégressif démarre en cours d'année, cela ne modifie pas la date de fin d'amortissement.

L'amortissement se termine toujours le dernier jour du N-ième exercice d'amortissement (N = durée d'utilisation).

Aucun prorata temporis n'est appliqué sur l'annuité de la dernière année.

Ainsi, pour un bien acheté le 23/11/2003 et amorti sur 4 ans, l'amortissement se terminera :

- le 23/11/2007 selon le mode linéaire
- le 31/12/2006 selon le mode dégressif

Selon vous : à quelle date se terminera l'amortissement d'un bien acquis le 24/09/2004 et amorti sur 8 ans selon le mode dégressif ? (réponse en bas de page)

.....

Exercice d'application :

Complétez le plan d'amortissement d'un ensemble de mobilier, acquis le 10/07/2003 et amorti sur 6 ans selon le mode dégressif.

Fiche d'immobilisation				Système d'amortissement : dégressif		
Désignation : Mobilier				Durée d'utilisation : 6 ans		
Coût d'acquisition : 1 000 €				Taux d'amortissement linéaire: 16,67%		
Date d'acquisition : 10/07/2003				Coefficient : 1,75		
Date de mise en service : 10/07/2003				Taux d'amortissement dégressif : 29,17 %		
Année	Valeur d'origine	Valeur nette avant annuité	Taux	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
2003	1 000	1 000	29,17%	146	146	854

Correction :

Fiche d'immobilisation				Système d'amortissement : dégressif		
Désignation : Mobilier				Durée d'utilisation : 6 ans		
Coût d'acquisition : 1 000 €				Taux d'amortissement linéaire: 16,67%		
Date d'acquisition : 10/07/2003				Coefficient : 1,75		
Date de mise en service : 10/07/2003				Taux d'amortissement dégressif : 29,17 %		
Année	Valeur d'origine	Valeur nette avant annuité	Taux	Annuité d'amortissement	Annuité cumulée	Valeur nette après annuité
2003	1 000	1 000	29,17%	146	146	854
2004	1 000	854	29,17%	249	395	605
2005	1 000	605	29,17%	176	571	429
2006	1 000	429	33,33%	143	714	286
2007	1 000	286	50,00%	143	857	143
2008	1 000	143	100,00%	143	1 000	0



Une dernière remarque sur le prorata temporis

Dans le tableau ci-dessus, nous avons indiqué que le bien avait été acquis et mis en service le 10/07/2003.

En appliquant la méthode de calcul du prorata temporis apprise pour l'amortissement linéaire, calculez l'annuité du premier exercice :

..... (réponse en bas de page)

Pourtant, le plan d'amortissement ci-dessus présente une annuité de 146 €

L'explication de cette différence est la suivante : alors que l'amortissement linéaire démarre le jour de la mise en service de l'immobilisation, **l'amortissement dégressif démarre le 1^{er} jour du mois d'acquisition de l'immobilisation.**

Dans l'exemple du mobilier, l'amortissement dégressif démarre le 01/07/2003 → le calcul de l'annuité est donc le suivant :

$$1\ 000 * 29,17/100 * 6/12 = 146 \text{ €}$$

Exercice : retrouvez le calcul de la première annuité d'amortissement dégressif de la table de cuisson de la page 14.

.....

Correction :

L'acquisition a lieu le 15/03. On démarrera donc l'amortissement dégressif le 01/03, soit 10 mois d'amortissement sur l'exercice 2003.

Calcul de l'annuité : $6\,000 * 35/100 * 10/12 = 1\,750 \text{ €}$



Retenez :

L'amortissement dégressif démarre le premier jour du mois d'acquisition de l'immobilisation alors que l'amortissement linéaire démarre le jour de la mise en service.

Exercice d'application (bac techno hôtellerie 2003)

1. Présentez le tableau d'amortissement d'un four mixte qui avait été acheté le 12/02/2000 pour une valeur TTC de 6 458,40 €(TVA 19,6%). Le bien a une durée de vie de 5 ans et est amorti en mode dégressif (coefficient = 2)

Bien :			Durée d'amortissement		
Date d'acquisition :			Taux linéaire :		
Date de mise en service :			Coefficient :		
Valeur d'origine :			Taux dégressif :		
Année	Taux d'amort.	VNC début d'exercice	Amortissements	Amortissements cumulés	VNC fin d'exercice

2. Indiquez quelle était la situation du four au bilan en date du 31/12/2001.

	Brut	Amortissements	Net
ACTIF IMMOBILISE Immobilisations corporelles - four			

Correction :

Bien : four Date d'acquisition : 12/02/2000 Date de mise en service : 12/02/2000 Valeur d'origine : 5 400 €			Durée d'amortissement : 5 ans Taux linéaire : 20 % Coefficient : 2 Taux dégressif : 40 %		
Année	Taux d'amort.	VNC début d'exercice	Amortissements	Amortissements cumulés	VNC fin d'exercice
2000	40%	5 400	1 980	1 980	3 420
2001	40%	3 420	1 368	3 348	2 052
2002	40%	2 052	821	4 169	1 231
2003	50%	1 231	616	4 784	616
2004	100%	616	616	5 400	0

Détail des calculs :

- valeur d'origine = $6\,458,40 / 1,196 = 5\,400$ € (attention à bien lire l'énoncé)
- taux d'amortissement linéaire = $100/5 = 20\%$
- taux d'amortissement dégressif = $20\% * 2 = 40\%$
- début de l'amortissement au 01/02/2000
- annuité 2000 = $5\,400 * 40/100 * 11/12 = 1\,980$ €

BILAN AU 31/12/2001

	Brut	Amortissements	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations corporelles			
- four	5 400	3 348	2 052



Synthétisons pour mieux mémoriser

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les différences entre les modes d'amortissement dégressif et linéaire.

	Amortissement linéaire	Amortissement dégressif
Taux d'amortissement		
Méthode de calcul d'une annuité en année pleine		
Début de l'amortissement		
Fin de l'amortissement		
Nombre d'annuités		

Faites vérifier votre travail par le formateur.



TEST FINAL

Bac techno 2000

Afin de démarrer leur activité, Juliette et Anita décident de louer un local. Elles doivent se procurer le matériel de cuisine et de restaurant nécessaire au bon fonctionnement. Parmi le matériel acheté figure un four d'une valeur de 45 000 F HT acquis le 5 janvier 1999 amortissable en 5 ans en mode dégressif (coefficient 2).

1. Présentez le tableau d'amortissement du four (annexe à rendre avec la copie)
2. Indiquez les incidences de l'acquisition du four dans le bilan et le compte de résultat de fin 1999 (annexe à rendre avec la copie)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU FOUR

Année	Valeur comptable début exercice	Dotation exercice	Cumul des amortissements	Valeur comptable fin exercice

EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/1999

ACTIF	Brut	Amort	Net	PASSIF
Matériel (four)	

EXTRAIT DE COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 1999

CHARGES	
Dotation aux amortissements du four

Bac techno 2001

Le 15 avril 2001, Madame Martin a acquis un four mixte d'une valeur hors taxes de 28 940 francs ; frais de mise en service : 1 060 francs hors taxes (TVA 19,6 %). La durée d'utilisation prévue pour ce bien est de 5 ans (date de mise en service le 15 avril 2001). Le mode d'amortissement dégressif est retenu (coefficient 2).

1. Citez les avantages du mode dégressif par rapport au mode linéaire.
2. Présentez le tableau d'amortissement en annexe (à remettre avec la copie).

Bien :		Durée d'amortissement			
Date d'acquisition :		Taux linéaire :			
Date mise en service :		Coef : 2			
Valeur origine :		Taux dégressif :			
Année	Taux amortiss	Valeur comptable début exercice	Annuité d'amortissement	Cumul des amortissements	Valeur comptable fin exercice

Corrigé du test final

Bac techno 2000

1. Présentez le tableau d'amortissement du four

Année	Valeur comptable début exercice	Dotation exercice	Cumul des amortissements	Valeur comptable fin exercice
1999	45 000,00	18 000,00	18 000,00	27 000,00
2000	27 000,00	10 800,00	28 800,00	16 200,00
2001	16 200,00	6 480,00	35 280,00	9 720,00
2002	9 720,00	4 860,00	40 140,00	4 860,00
2003	4 860,00	4 860,00	45 000,00	0,00

2. Indiquez les incidences de l'acquisition du four dans le bilan et le compte de résultat de fin 1999 (annexe à rendre avec la copie)

EXTRAIT DE BILAN AU 31/12/1999

ACTIF	Brut	Amort	Net	PASSIF	
Matériel (four)	45 000	18 000	27 000		

EXTRAIT DE COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 1999

CHARGES		
Charges d'exploitation		
Dotation aux amortissements du four	18 000	

Bac techno 2001

1. Citez les avantages du mode dégressif par rapport au mode linéaire.

Le mode dégressif permet de comptabiliser une charge d'amortissement plus importante les premières années et donc de réaliser une économie d'impôt plus importante.

Même si le montant final d'amortissement et d'économie d'impôt est le même avec les 2 méthodes, il peut être intéressant pour une entreprise d'en bénéficier plus rapidement.

2. Présentez le tableau d'amortissement en annexe (à remettre avec la copie).

Bien : four mixte			Durée d'amortissement : 5 ans		
Date d'acquisition : 15/04/2001			Taux linéaire : 20 %		
Date mise en service : 15/04/2001			Coef : 2		
Valeur origine : 30 000			Taux dégressif : 40 %		
Année	Taux amort.	Valeur comptable début exercice	Annuité amortisst	Cumul amortissements	Valeur comptable fin exercice
2001	40%	30 000	9 000	9 000	21 000
2002	40%	21 000	8 400	17 400	12 600
2003	40%	12 600	5 040	22 440	7 560
2004	50%	7 560	3 780	26 220	3 780
2005	100%	3 780	3 780	30 000	0